

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

1000 Bruxelles, le
Boulevard Pachéco, 34
Tél. (02) 219.45.80

20. VI. 1988

Direction générale
de l'organisation des études



Service
GUIDANCE P.M.S.

INSTR. 88/33
INFO.SUB. .88/07

- A Mmes et MM. les Directeurs des centres P.M.S. de l'Etat,
Pour information
- A MM. les Gouverneurs de province.
A Mmes et MM. les Bourgmestres.
Aux Mandataires des Pouvoirs Organisateurs des centres P.M.S. subventionnés.
- A Mmes et MM les Directeurs des centres P.M.S. subventionnés.

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

IVJS/FL/88

Objet :

14.226 S 226

Régime de vacances et congés - Année scolaire 1988-1989.-

Le régime des vacances et congés des membres du personnel technique des centres P.M.S. est fixé comme suit pour l'année scolaire 1988-1989.

- 1°) Vacances d'été.
47 jours calendrier consécutifs pris entre le 1er juillet et le 31 août, suivant un système de roulement appliqué de telle façon que pendant cette période, le centre soit accessible au public, au moins du 1er au 7 juillet inclus et à partir du 24 août, l'accès étant toujours fermé au public du 15 juillet au 15 août.
- 2°) Congés du 1er trimestre.
du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre inclus.
- 3°) Vacances de Noël.
du lundi 26 décembre au vendredi 6 janvier inclus.
- 4°) Congés du 2e trimestre.
du lundi 6 février au mercredi 8 février inclus.
- 5°) Vacances de Pâques.
vacances de printemps.
du lundi 27 mars au vendredi 7 avril inclus.
- 6°) Congés divers
 - a) le mardi 27 septembre (Fête de la Communauté française)
 - b) le vendredi 11 novembre
 - c) le lundi 1er mai (Fête du travail)
 - d) le jeudi 4 mai (Ascension)
 - e) le lundi 15 mai (Pentecôte)

Vous voudrez bien communiquer ces informations à tous les membres du personnel technique de votre centre.

Veillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur d'administration;f.f.,



J. WILKIN.